

**Procès verbal de l'assemblée générale annuelle du Regroupement pour l'étude de
l'éducation francophone en milieu minoritaire
Le samedi 31 mai 2008 – 12h00 à 12h55
Université de la Colombie-Britannique (Vancouver) – salle 1022**

Membres présents

Laura Ambrosio	ILOB Université d'Ottawa
Sylvie Blain	Université de Moncton
Martine Cavanagh	Université de l'Alberta
Paul Clarke	Université de Regina
Marianne Cormier	Université de Moncton
Ann-Louise Davidson	Université Concordia
Kenneth Deveau	Université Sainte-Anne
Olivier Dezutter	Université de Sherbrooke
Hermann Duchesne	Collège universitaire Saint-Boniface
Richard Griff	Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique/Athabasca University
Yvonne Hébert	University of Calgary
Sonia Houle	Université de l'Alberta
Lizanne Lafontaine	Université du Québec en Outaouais
René Langevin	Université de l'Alberta
Constance Lavoie	Université McGill

La présidente, Sylvie Blain, accueille les personnes dans la salle et ouvre l'assemblée.

1. Nomination d'un ou d'une secrétaire pour la réunion

Martine Cavanagh est nommée secrétaire de l'AGA

2. Adoption de l'ordre du jour

Yvonne Hébert propose une modification à l'ordre du jour, soit qu'on ajoute le congrès metropolis à la section "Varia".

Proposée par: Kenneth Deveau
Appuyée par: Ann-Louise Davidson

« Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification proposée. »
Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA de 2007

Proposée par: Hermann Duchesne

Appuyée par: Martine Cavanagh

« Que le procès-verbal de l'AGA 2007 soit adopté à l'unanimité. »

4. Suivis :

a. Grille d'évaluation des propositions de communication

Sylvie Blain indique que, suite à des manifestations d'insatisfaction, la grille d'évaluation des propositions de communication a été remaniée. On a maintenant une grille plus précise qui se trouve sur le site du Regroupement pour l'étude de l'éducation francophone en milieu minoritaire.

b. Demande de fonds pour assurer une semi permanence

Hermann Duchesne signale que pour que la revue continue à bien fonctionner, il faudrait embaucher une personne qui pourrait assumer certaines tâches administratives telles que faire l'inventaire des organismes subventionnaires et préparer des demandes de subvention pour engager une secrétaire. Lizanne Lafontaine propose de faire une demande de subvention auprès du CRSH et suggère d'embaucher une étudiante au doctorat pour la monter. Olivier Dezutter précise qu'avant d'obtenir une subvention auprès du CRSH, il faut que l'Association fasse preuve d'une certaine vitalité notamment en ayant plusieurs membres et en ayant fonctionné pendant au moins trois ans. Puisque ce n'est pas encore tout à fait le cas, il indique qu'il faudrait penser à une formule de transition. Kenneth propose alors d'entamer des discussions avec l'AUFC.

c. Articles issus des communications du dernier colloque

Hermann Duchesne explique qu'il y a deux catégories d'articles à paraître dans la revue en ligne *Éducation francophone en milieu minoritaire*. La première catégorie comprend des articles portant sur le thème des littératies multiples et la deuxième englobe les articles qui ont fait l'objet d'une communication lors du congrès de l'année dernière. Sylvie Blain invite tous ceux qui ont présenté une communication lors du présent congrès à soumettre leur article pour publication dans la revue. Pour accélérer la diffusion des travaux, elle suggère que les articles hors thème soient publiés au fur et à mesure, aussitôt que le processus d'évaluation est terminé. Hermann Duchesne, rédacteur en chef de la revue, propose qu'on lui fasse parvenir les articles issus des communications faites lors du présent colloque à la mi septembre.

5. Rapport du trésorier et du Rédacteur de la Revue : Hermann Duchesne

Hermann Duchesne indique qu'il n'y a pas eu de changement depuis l'année dernière au niveau du budget. Voici le solde pour chacun des comptes :

- **Compte courant (budget de fonctionnement) : 980,83\$**
- **2^e compte (revue et site Web) : 19,227.86\$**

Hermann prévoit les dépenses suivantes dans un avenir rapproché :

- 600\$ pour la mise en pages

- 150\$ pour la révision linguistique

Il précise également qu'il n'a reçu ni le chèque de cotisation, ni la facture pour le lunch de l'an dernier. Sylvie Blain profite de l'occasion pour remercier Hermann de son excellent travail en tant que rédacteur en chef et directeur de la revue et souligne que son mandat prend fin cette année. Hermann indique alors qu'il accepte que son mandat soit renouvelé et mentionne qu'il faut trouver un nouveau président du comité de direction de la revue car l'ancien président a démissionné de son poste l'année dernière. Après avoir indiqué que les deux autres membres du comité sont Dyana Masny et Réal Allard, de l'université d'Ottawa, Sylvie Blain demande si quelqu'un aimerait combler ce poste. Ann-Louise Davidson se porte alors volontaire. Richard Griff propose sa candidature et Paul Clarke l'appuie. La candidature d'Ann-Louise est approuvée à l'unanimité.

6. Rapport de la présidente : Sylvie Blain

Sylvie Blain indique qu'elle termine son mandat de présidente cette année, mais qu'elle reste présidente sortante pour assurer la transition. Elle explique que le rôle de la présidente consiste à recevoir les propositions de communication, à communiquer avec les auteurs de ces propositions, à organiser le colloque, ce qui implique, entre autres, négocier avec les organisateurs pour avoir notre place au sein du congrès et commander les boîtes à lunch.

Lizanne Lafontaine propose une motion de félicitations pour Sylvie qui a fait un excellent travail.

7. Élection à l'exécutif du Regroupement

Lucie Héon, élue l'année dernière par acclamation, sera la nouvelle présidente et Sylvie Blain, la présidente sortante, la secondera dans ses nouvelles fonctions. Martine Cavanagh accepte de continuer à agir en tant que secrétaire, Hermann Duchesne accepte de continuer à assumer ses responsabilités en tant que trésorier et rédacteur en chef de la revue.

Puisque Clémence Michaud n'a pas l'intention de se représenter au poste de vice-président(e), Paul Clarke pose sa candidature.

Proposée par: Kenneth Deveau
Appuyée par: Ann-Louise Davidson
Adoptée à l'unanimité.

Kenneth Deveau pose sa candidature pour être conseiller.
Proposée par: Sylvie Blain
Appuyée par: Lizanne Lafontaine
Adoptée à l'unanimité.

On passe directement au point 9.

9. La parole est au Conseil scolaire francophone

Richard Griff, Directeur de la recherche et du développement des écoles francophones en Colombie-Britannique souligne que la formation des enseignants pour l'intégration des TICS constitue le plus grand défi à relever. Il mentionne que, si les activités de recherche collaboratives entre les enseignants et les universitaires ont tendance à croître, il existe toutefois encore trop peu de projets sur les effets de l'emploi de l'ordinateur sur la performance des élèves. De façon générale, il déplore le fossé qui existe entre la réalité des Conseils scolaires francophones et la recherche en éducation.

10. Varia

a. Metropolis

Yvonne Hébert mentionne que le congrès Metropolis se tiendra cette année à Calgary entre le 19 et le 22 mars et que le pré-congrès portera sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire et plus spécifiquement sur la recherche sur l'immigration. Elle précise que l'appel de communication est déjà paru et propose de l'acheminer à Hermann Duchesne pour qu'il le mette sur le site du Regroupement pour l'étude de l'éducation francophone en milieu minoritaire.

b. Budget pour demande de fonds

Lizanne Lafontaine propose qu'une enveloppe de 1500\$ soit attribuée à un(e) étudiant(e) au doctorat faire des demandes de fond pour défrayer les frais encourus par la revue.

Proposé par: Lizanne Lafontaine

Appuyé par: Paul Clarke

Adopté à l'unanimité.

11: Levée de l'assemblée 2008 à 12h45

Proposée par Hermann Duchesne

Appuyée par Kenneth Deveau

« Que l'assemblée soit levée ».

Adoptée à l'unanimité